



un site Natura 2000...  
**Lac Bleu, Leviste**



Bulletin d'information locale

n° 2 Novembre 2006

**I**l m'appartient après une période estivale de reprendre contact avec vous.

Le vendredi 30 juin dernier ensemble nous avons œuvré aux travaux relatifs à la phase II "Analyse écologique et activités humaines, hiérarchisation des enjeux" du document d'objectifs. Nous avons pu ensemble prendre connaissance des fiches descriptives des habitats naturels et des espèces présents sur le site ; ce travail dressant l'état de notre patrimoine naturel réellement divers et varié nous a été présenté et nous avons validé officiellement cette seconde phase.

Aujourd'hui il m'est agréable de vous remercier de cette confiance que nous voulons tous réciproque ;

sachez que nous travaillerons toujours ensemble dans la transparence et le dialogue et que vos inquiétudes seront toujours débattues.

La mobilisation des acteurs que nous sommes ne doit surtout pas faiblir à l'orée de la phase III dite de "propositions d'actions". Il nous appartiendra donc en temps opportun de développer un engouement participatif en fonction des affinités et des spécificités de chacun pour que les groupes de réflexion ainsi constitués puissent débattre sur des actions bien identifiées. Elles devront dans tous les cas refléter nos volontés et permettre de pérenniser l'avenir de nos enjeux communs.



▲ Carlina

▼ Col de Yéous

**M. CASTEROT,**

Président du Comité local de Pilotage



# Lac Bleu, Leviste

entre Néouvielle et piémont pyrénéen, un site présentant des milieux variés



## Des milieux minéraux

résultant de l'antagonisme des forces telluriques et de l'érosion : les falaises et les éboulis. Ils abritent 2 espèces endémiques l'androsace des Pyrénées et le lézard des Pyrénées.

◀ Éboulis sciliceux

▼ Androsace des Pyrénées



Falaise calcaire ▶

◀ Lézard des Pyrénées ▼



photo : Gilles PORTIER



## Un paysage modelé

par l'activité des 6 gestionnaires pastoraux. Les troupeaux, ovins et bovins essentiellement, de plus de 70 éleveurs, maintiennent diverses pelouses telles que les gispetières et les pelouses à brachypode.



◀ Brebis aux Toucouets

Pelouse à gispet ▶



▲ Pelouse à brachypode

## Des landes :

avec les modifications des pratiques pastorales, les landes s'installent sur les zones en déprise.

◀ Callune

Rhododendron ▶





Hêtraie d'Isaby ▲



photo : Alain Picouil

Grand tétras ▲

### 4 forêts

(principalement hêtraie et sapinière), d'accès difficile, sont aujourd'hui peu exploitées. Elles abritent un oiseau emblématique : le grand tétras.

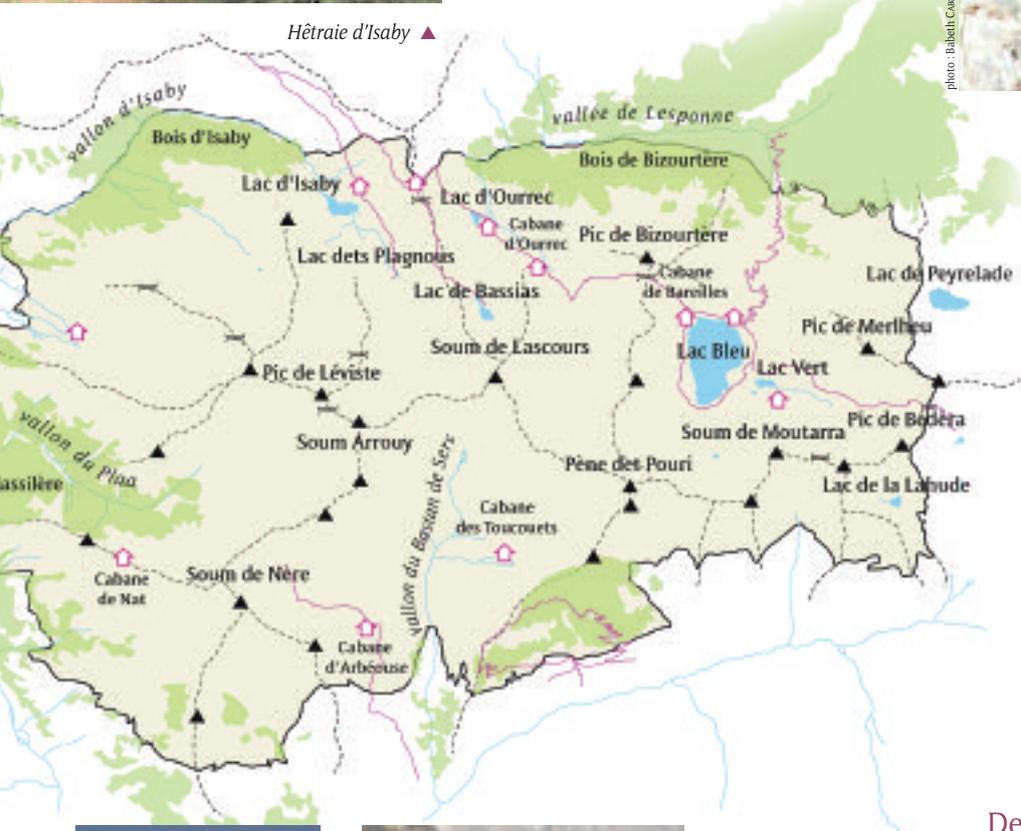


▲ Lac Bleu

◀ Desman des Pyrénées



photo : Isabelle Cour



### Des milieux aquatiques

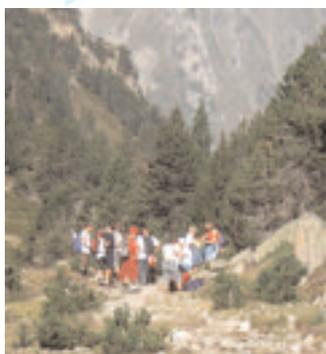
sont fréquentés par les pêcheurs qui côtoient le très discret desman des Pyrénées. L'activité hydroélectrique est très présente sur le site, le lac bleu soutient l'étiage de l'Adour en période estivale.



Prise d'eau de la centrale hydro-électrique de Péchiney. ▲

### Des zones humides

régulent le débit des eaux par leur effet "d'éponge" et recèlent une grande variété d'espèces de végétaux et d'animaux telles que la primevère farineuse (photo ci contre), la rossolis à feuilles rondes et la salamandre commune.



### Divers loisirs sont pratiqués.

Le Nord Est du site reçoit une fréquentation relativement importante de la part des randonneurs aux points d'attraction que sont les lacs d'Isaby, d'Ourrec et le lac bleu. Par ailleurs, la fréquentation reste plus modérée. Quant à la chasse et à la pêche, elles sont pratiquées sur l'ensemble du site.



Rossolis à feuilles rondes ▲

Salamandre commune ▶



*La réalisation du document d'objectifs a débuté en février 2005 et se décline en 4 phases principales :*

#### **Phase 1 - Etat des lieux : Inventaires biologiques (habitats et espèces) et activités humaines**

- Le comité de pilotage a validé le travail réalisé le 19 avril 2006 à Barèges

#### **Phase 2 - Analyse écologique et humaine / Hiérarchisation des enjeux**

- le comité de pilotage a validé le travail réalisé le 30 juin 2006 à Barèges
- le comité de pilotage a validé le travail réalisé le 14 avril 2005 à Barèges

#### **Phase 3 - Elaboration concertée des mesures de gestion**

- les acteurs locaux seront invités à se réunir afin de réfléchir ensemble aux mesures de gestion à proposer et aider l'opérateur dans la rédaction et l'élaboration des fiches "Action".
- l'ensemble des fiches "action" sera proposé à validation aux membres du comité de pilotage au début de l'année 2007

#### **Phase 4 - Rédaction du document final**

- Printemps 2007

### **N'hésitez pas à réagir et à vous associer à la démarche...**

L'état des lieux et l'analyse du milieu naturel et des activités humaines réalisés aujourd'hui ont toute leur importance. Le travail à venir, à savoir l'élaboration de mesures de gestion, reste cependant le cœur du document d'objectifs.

En effet, il est à présent essentiel de proposer ensemble des mesures de gestion à mettre en place pour conserver ces habitats et ces espèces. Pour cela, l'opérateur établira avec l'aide de chacun des fiche "Action" qui récapituleront l'action à engager, les moyens techniques, humains et financiers à mobiliser.

Ces actions pourront être concrétisées par la suite par la signature de contrat Natura 2000 entre les acteurs locaux et l'Etat.

### **Pour en savoir plus...**

#### **● Natura 2000 en Midi Pyrénées et la lettre d'information "Natur'avenir"**

Disponible sur simple demande à la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), Cité Administrative, Bât G, Bd Armand Duportal, 31000 TOULOUSE

#### **● Natura 2000 Infos -**

Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (MEDD), DNP, Bureau des Habitats naturels, 20 Avenue de Ségur, 75032 PARIS

#### **● Lettre d'information sur Natura**

**2000** – Direction Générale Xi, D2, Commission Européenne, 200 Rue de la loi, B-1049 BRUXELLES

#### **● Natura 2000 "Lac bleu, Lévisse" Bulletin d'information n°1 – Avril 2006**

– Disponible sur simple demande auprès de I. Bassi – ONF Agence de Tarbes, Centre Kennedy, Rue Jean-Loup Chrétien, BP 1312, 65 013 TARBES Cedex09

- Vous pouvez aussi consulter les textes de la directive "Habitats", les compte rendus des différentes réunions dans les classeurs de liaison en mairies de Bagnères de Bigorre, Beaucens, Chèze, Saligos, Sers, Viev, Villelongue, Vizos.

### **Pour rester en contact, poser des questions...**

#### **Isabelle BASSI**

Chargé de mission Natura 2000

isabelle.bassi@onf.fr,

tél. 05 62 44 20 49 ou 06 18 25 31 21



OFFICE NATIONAL DES FORÊTS, AGENCE DES HAUTES-PYRÉNÉES  
Unité spécialisée travaux et activités conventionnelles (US TAC)

Centre Kennedy, rue Jean-Loup Chrétien, BP 1312 - 65013 TARBES Cedex 09  
tél. : 05 62 44 20 34, fax : 05 62 44 20 30

### **Quelques rappels de vocabulaire**

#### DOCUMENT D'OBJECTIFS :

document d'aide à la décision pour la gestion d'un site Natura 2000 établi pour une durée de 5 ans. Il compile l'ensemble des inventaires biologiques et humains réalisés au cours de son élaboration, les résultats d'analyse et les enjeux et enfin l'ensemble des actions proposées pour la conservation des habitats et des espèces.

#### HABITAT :

le terme habitat désigne un milieu naturel dans lequel vit une espèce ou un groupe d'espèce animale ou végétale. Il comprend le biotope (sol, climat, altitude,...) et la biocénose (ensemble des êtres vivants).

#### INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE :

un habitat naturel ou une espèce est reconnu d'intérêt communautaire :

- s'il est caractéristique d'une des 4 grandes régions biogéographiques européennes représentées en France (atlantique, alpine, méditerranéenne ou continentale),
- si son aire de répartition est très restreinte par nature ou à la suite de l'action de l'homme,
- s'il est susceptible d'être menacé sur son aire naturelle.

#### HABITAT OU ESPÈCE PRIORITAIRE :

habitat ou espèce d'intérêt communautaire en danger de disparition à l'échelle européenne et pour la conservation desquels les Etats membres de l'Europe ont une responsabilité particulière.

#### CONTRAT NATURA 2000 :

contrat passé entre un acteur local (commune, agriculteur, chasseur, gestionnaire forestier, association de protection de la nature, association sportive,...) et l'Etat. D'une durée de 5 ans, il est basé sur les actions proposées dans le Document d'objectifs et soutenu financièrement par l'Etat et l'Union européenne.

- Comité de rédaction, crédit photo : Catherine BRAU NOGUE, Babeth CABOT, Alain PACOUIL
- Page de couverture "Rosalie des Alpes", C. Bernardin / CETONIA
- Conception graphique : A. DEBRICON, NBH Pro Création, Tarbes, tél. 05 62 93 66 16